



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

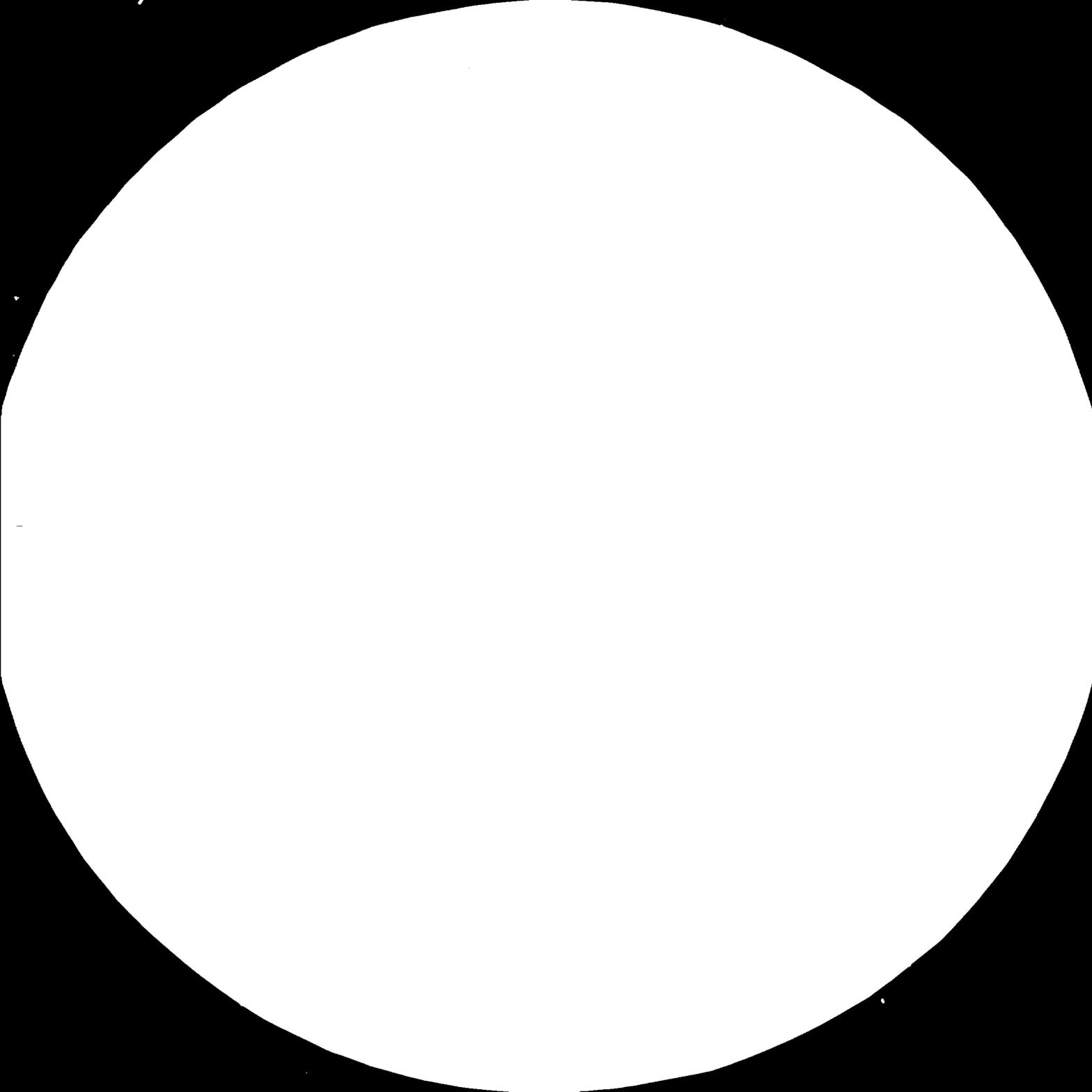
## FAIR USE POLICY

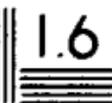
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





MS-REPRO COPY 14-001117-6, 11-1-1964

UNITED STATES GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1964

11199

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr.  
LIMITEE  
UNIDO/PC.18  
6 octobre 1981

Français

---

RAPPORT DE LA MISSION DE PROGRAMMATION

EN HAUTE VOLTA\*

du 8 au 17 septembre 1981

G. Dobos  
S. Pauker

Etabli pour le Gouvernement de la Haute Volta par l'Organisation  
des Nations-Unies pour le développement industriel

540000

\*Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.81-30472

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	2
II. APERCU DE LA SITUATION ET DES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	5
III. PROPOSITIONS DES ACTIVITES DE L'ONUDI POUR LA PERIODE 1982-86	12
<u>Annexes</u>	
I. FICHES DE PROJET 1 A 5	17
II. NOTE SUR L'ASSISTANCE ENVISAGEE PAR L'ONUDI HORS CIP DURANT LA PERIODE 1982-86	40
III. NOTE POUR LE DOSSIER	41
IV. RAPPORT D'EVALUATION DU PROJET UPV/77/001 "ASSISTANCE A L'OPEV"	45
V. COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16.9.1981	51
VI. RAPPORT DU CONSULTANT EN AGRO-INDUSTRIES	52
VII. NOTES SUR LES VISITES EFFECTUEES PAR L'EXPERT DE L'ONUDI EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION	55
VIII. CALENDRIER DE TRAVAIL DE LA MISSION DE PROGRAMMATION ONUDI DU 9 AU 17 SEPTEMBRE 1981	58
IX. LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	60
X. RECAPITULATIF DES ACTIVITES ENVISAGEES PAR L'ONUDI EN HAUTE-VOLTA POUR LA PERIODE 1982-86	62

I - INTRODUCTION

1. A la demande du Gouvernement de la Haute-Volta, et du Bureau local du PNUD, une mission de programmation de l'ONUDI a eu lieu en Haute-Volta du 8 au 17 septembre 1981.

2. La mission était composée de :

- M. Gyorgy Dobos, chef de la mission, Conseiller spécial du Directeur Exécutif Adjoint,
- Mme Suzanne Pauker, chargée du Programme pour la Haute-Volta, Section des Pays les Moins Développés,
- M. Niels Biering, Section des Industries Chimiques,
- M. Boureima Diallo, Service de l'Infrastructure Institutionnelle,
- M. Marek Kulczycki, Section des Etudes de Factibilité,
- M. E. Zachmann, consultant en agro-industries.

3. Cette mission avait pour but de préparer le programme de l'ONUDI en Haute-Volta pour la période 1982-86 selon les priorités indiquées par le Gouvernement et les ressources financières disponibles, tout d'abord dans le cadre du CIP et dans celui des fonds gérés par l'ONUDI.

Dans ce contexte, les termes de référence de la mission étaient les suivants :

- Identifier, dans les secteurs prioritaires définis par le Gouvernement, les secteurs principaux où des actions intensives pourraient être entreprises pour stimuler le développement industriel ;
- Identifier les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs du Gouvernement compte-tenu des activités passées et en cours, et en fonction des perspectives concrètes de développement du secteur industriel, des contraintes

- existantes ainsi que des besoins réels ;
- Déterminer les méthodes adéquates à appliquer et les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs ;
  - Formuler et présenter un programme d'assistance rationnel au secteur industriel par le PNUD/ONUDI ;
  - En fonction des données disponibles, préparer dans le cadre de ce programme des fiches techniques de projet détaillées en vue de la préparation ultérieure de documents de projet.

4. Etant donné la place importante que tient le projet d'Assistance à l'Office de Promotion de l'Entreprise Voltaïque (OPEV) - UPV/77/001 - dans le programme actuel de l'ONUDI en Haute-Volta, il a également été demandé à la mission de représenter l'ONUDI pour l'évaluation de ce projet qui a eu lieu le 14 septembre 1981. Le rapport d'évaluation signé par les trois parties concernées est joint en Annexe IV à ce rapport et ses conclusions ont été prises en considération pour les propositions qui ont été faites pour l'assistance au secteur industriel durant la période 1982-86. La mission ayant constaté que les activités des experts du projet affectés à Ouagadougou, actuellement centrées sur les entreprises du domaine industriel de Kossodo, pourraient être élargies pour mieux répondre aux priorités du Gouvernement, une réorientation immédiate de leur travail a été engagée avec l'agrément des autorités locales (voir Compte-Rendu de la réunion tenue dans le Cabinet de Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Mines le 16.9.1981 jointe en Annexe V).

5. La mission a été informée que le Gouvernement avait décidé d'allouer au secteur industriel un montant maximum de 4,54 % du CIP pour la période 1982-86, soit environ US\$ 2,500,000, et que celui-ci désirait discuter avec la mission la possibilité de financer des assistances supplémentaires par d'autres fonds à la disposition de l'ONUDI.

6. La mission s'est réalisée dans les meilleures conditions grâce à l'appui et à la coopération des services gouvernementaux voltaïques et du Bureau du PNUD à Ouagadougou. La coordination des contacts de

la mission au niveau gouvernemental a été assurée par la Division Générale du Ministère de l'Economie et du Plan. La mission a été reçue par S.E. le Ministre de la Fonction Publique, M. A. Zoungrana, pour le Ministre de l'Economie et du Plan qui participait au même moment à Paris à la Conférence des Nations-Unies pour les pays les moins avancés. Elle a également eu une fructueuse séance de travail avec S.E. le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Mines, M. D. Barry, qui a par ailleurs bien voulu accorder un entretien supplémentaire au chef de la mission de l'ONUDI. Les informations claires, franches et détaillées données par Monsieur le Ministre ont servi de base aux activités de la mission de l'ONUDI pendant son séjour, à la formulation du programme pour le 3ème cycle, et à la réorientation du projet d'Assistance à l'OPEV en cours. La mission a eu plusieurs séances de travail avec le Directeur de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat (DGIA) et ses collaborateurs, ainsi qu'avec le Directeur Général a.i. de l'Office de Promotion de l'Entreprise Voltaïque (OPEV) et avec les experts de l'ONUDI attachés à ce projet. Elle a visité en particulier les entreprises du domaine industriel de Kossodo et s'est entretenu longuement avec leur personnel, proposant parfois des solutions à certains problèmes pratiques. Le programme des réunions et une liste des personnes rencontrées sont donnés en Annexes VIII et IX.

7. La mission tient à remercier tous les ministères et organismes parapublics cités en Annexe IX pour leur entière collaboration. Elle remercie également le Représentant Résident du PNUD a.i. pour ses avis éclairés, l'excellent travail de préparation et le support logistique reçu au cours de cette mission. Cette collaboration a énormément facilité la tâche de la mission et lui a permis d'élaborer un programme d'assistance technique au secteur industriel. Une brève analyse du secteur et des recommandations faites par la mission sont données dans les chapitres suivants.

II - APERCU DE LA SITUATION ET DES  
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

1. Situation générale de l'économie

La Haute Volta est l'un des pays les plus pauvres et les plus défavorisés parmi ceux classés comme les moins développés. Son Produit National Brut par habitant est estimé à \$180 en 1979. C'est un pays enclavé, totalement dépendant pour ses échanges avec l'extérieur des pays voisins. L'économie de la Haute-Volta est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage. Il n'y a guère d'autres ressources sur lesquelles baser le développement bien que le secteur minier, peu développé et handicapé par l'absence d'infrastructure routière et ferroviaire permette quelques espoirs.

Le secteur manufacturier est encore embryonnaire mais il est caractérisé par un taux de croissance relativement fort dans l'économie du pays. Il vise surtout :

- a) au traitement des produits de l'agriculture locale et de l'élevage ;
- b) à la substitution des importations.

La décomposition des activités économiques fait apparaître :

- a) l'écrasante priorité du secteur primaire agricole : 91,8 % des actifs ;
- b) un secteur industriel peu développé : 3,5 % des actifs avec au premier rang les industries alimentaires, puis les industries des métaux et les industries mécaniques et enfin les industries textiles et les cuirs ;
- c) un secteur "services" qui ne fournit que 4,74 % des emplois, dont un tiers pour le commerce.

L'économie nationale de la Haute-Volta est caractérisée par la quasi stagnation de l'activité économique durant la dernière décennie. Entre 1970 et 1980 le produit intérieur brut n'avait progressé que 0,6 % par an en francs constants, tandis que le PIB par tête aurait pour sa part regressé de 0,8 %.

## 2. Situation de l'industrie

La politique industrielle de la Haute-Volta est essentiellement axée sur l'emploi des matières premières locales et sur l'auto-suffisance alimentaire.

Dans un développement équilibré, l'industrie est avant tout un outil et doit servir à favoriser le développement des autres secteurs et en particulier de l'agriculture. On peut dire que si l'agriculture constitue la base du développement socio-économique, l'industrie devrait en constituer le moteur.

L'ensemble du secteur industriel représentait en 1980 environ 15 % de la valeur ajoutée globale et employait à peu près 0,3 % de la population active. Depuis 1978, les activités industrielles ont accusé une baisse sensible, entraînant des compressions de personnel et la suspension d'activités, provisoire ou définitive. La progression des investissements a été moins rapide que prévue.

Les secteurs-clés restent les industries alimentaires, les textiles et les cuirs qui trouvent sur place une partie des matières premières alors que les autres secteurs travaillent uniquement avec des importations de l'extérieur. Les industries légères de transformation sont concentrées à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et pour une faible part Koudougou et Banfora.

Il y a actuellement 83 entreprises industrielles, dont une dizaine seulement de grande taille. Cependant, il faut souligner que la quasi totalité des industries existantes connaît de graves difficultés.

## 2.1 Contraintes du développement industriel

Les problèmes que rencontrent la Haute-Volta dans le processus de son industrialisation sont multiples et il est impossible de les traiter dans le présent rapport. Néanmoins il faut souligner ceux qui sont les plus significatifs.

Ces problèmes peuvent être répartis en trois catégories :

- a) les problèmes d'infrastructures physiques et institutionnelles ;
- b) les problèmes de ressources naturelles ;
- c) les problèmes financiers.

### 2.1.1 Les problèmes d'infrastructures

La situation géographique enclavée du pays donne une importance capitale au problème des transports. La Haute-Volta ne dispose pas à proprement parler d'un réseau ferroviaire. Une seule ligne de chemin de fer à voie unique relie Ouagadougou et Bobo-Dioulasso à Abidjan. Elle constitue la plus sûre voie d'accès du pays à la mer et assure de 70 à 80 % des importations et exportations. L'extension du réseau est prévue mais elle est conditionnée par la mise en valeur des ressources minières du pays. La longueur du réseau routier est suffisant, mais sa qualité laisse beaucoup à désirer. Les fleuves qui traversent le pays ne sont pas adaptés au transport fluvial. La Haute-Volta est ainsi privée de l'un des moyens de transport les moins chers.

On peut dire que le pays connaît une insuffisance de moyens de transport. Cette insuffisance constitue un goulot d'étranglement sévère pour l'alimentation des entreprises en matières premières et le transport des produits exportés. De nombreuses entreprises ont dû interrompre leur production à cause des retards dans

le transport, ce qui oblige les entrepreneurs à tenir des stocks de sécurité assez importants et nécessite des fonds de roulement élevés.

Les infrastructures institutionnelles sont en cours de redressement afin d'améliorer le système de planification et de gestion du secteur industriel et de mieux adapter les structures administratives aux besoins de l'industrialisation du pays.

Il existe actuellement deux zones industrielles : à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Le problème qui se pose à ce niveau est la viabilisation des zones afin de mettre à la disposition des promoteurs une infrastructure appropriée d'accueil des unités industrielles.

De nombreuses entreprises industrielles voltaïques connaissent de graves difficultés de fonctionnement et une faible rentabilité. Selon les renseignements reçus des autorités, ces difficultés résultent en particulier de méthodes de gestion inefficaces, de manque de fonds de roulement indispensables, de contacts insuffisants avec les sources technologiques extérieures, parfois de l'insuffisance des capacités industrielles installées et d'un choix de l'outillage non approprié. On a relevé également un manque de souplesse et d'efficacité dans le système de financement des activités industrielles.

#### 2.1.2. Les problèmes de ressources

La Haute-Volta ne dispose pas d'assez de matières premières. Les quelques ressources minières dont dispose le pays ne sont pas encore exploitées. Les industries mécaniques, métalliques, électriques et chimiques dépendent entièrement de l'extérieur. Cela les expose aux fluctuations extérieures des prix et aux arrivages irréguliers des matières premières et des pièces détachées.

La faiblesse des ressources énergétiques est également un handicap important vu les besoins du pays, si l'on tient compte de la nécessité

d'épargner les ressources en bois, du renchérissement des prix des produits pétroliers et des frais de transport.

### 2.1.3. Les problèmes financiers

Le financement de l'industrialisation de la Haute-Volta est presque exclusivement d'origine extérieure. La faiblesse de l'épargne locale est expliquée par la faiblesse des revenus des entreprises industrielles.

Les organismes financiers du pays ne financent que la réalisation des projets, tandis que les fonds pour les études de pré-investissement ne sont pas toujours disponibles.

Plusieurs entreprises souffrent également de manque de fonds de roulement et de fonds destinés à l'entretien, à la réparation et au remplacement des équipements.

## 2.2 Les perspectives du développement industriel

La stratégie de l'industrialisation en Haute-Volta vise un développement industriel intégré et auto-entretenu. Le plan d'action est construit autour des objectifs suivants :

- a) Auto-suffisance alimentaire ;
- b) Amélioration des revenus des cultivateurs et des éleveurs ;
- c) Amélioration des conditions de vie de la population ;
- d) Lutte contre la désertification ;
- e) Développement industriel, notamment dans le milieu rural ;
- f) Exploitation minière ;
- g) Recherche de sources d'énergies nouvelles ;
- h) Amélioration des structures institutionnelles industrielles ;
- i) Participation financière des voltaïques dans l'effort d'industrialisation.

Le "Discours Programme" prononcé par le Chef de l'Etat le 1er mai 1981 ainsi que les renseignements obtenus des autorités voltaïques pendant le séjour de la mission de l'ONUDI en Haute-Volta témoignent du désir du Gouvernement de réorganiser l'économie du pays pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population par une planification, une gestion et un contrôle, tant au niveau de l'administration qu'à celui des aides extérieures, beaucoup plus rigoureux que par le passé. La priorité est donnée au développement du secteur rural que l'on désire entraîner à l'effort d'industrialisation du pays. L'assistance au développement de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat est au centre des préoccupations du Gouvernement. Préférence est donnée au développement d'industries traitant les matières premières locales (et en particulier les produits agricoles et pastoraux). En matière d'énergie, le Gouvernement voltaïque désire trouver des substituts à l'énergie thermique. Les autorités désirent également soutenir la prospection minière dans l'espoir d'identifier des minerais d'intérêt industriel et stratégique. En effet, le secteur minier peut contribuer au redressement de la balance commerciale par l'exportation de minerais, à l'amélioration de la production agricole par la production d'engrais, au décollage et au développement industriel s'il existe des minerais pouvant permettre la création d'industries de base, et à la résorption du chômage par la création d'industries minières utilisatrices d'une main d'oeuvre abondante.

Pour relancer le développement de son industrie, la Haute-Volta ne peut compter dans les prochaines années que sur la valorisation de ses ressources agricoles et pastorales. L'agro-industrie et le textile restent l'ossature de l'industrie voltaïque, à condition que les projets s'intègrent en amont et en aval du secteur rural, dans quelques filières essentielles.

Dans ce contexte, les petites et moyennes entreprises semblent le mieux adaptées à l'économie locale. Cependant, l'artisanat ne peut

être négligé. Des mesures d'accompagnement (notamment en matière de crédit et de coopératives) seront envisagées.

Une plus grande rigueur dans la sélection des industries à promouvoir sera adoptée. Les concours financiers de l'Etat ne soutiendront que les industries qui se situent dans les secteurs prioritaires définis par le programme de développement national. Un programme de préparation et de réalisation de projets industriels sera mis en place.

En égard à ces objectifs du développement socio-économique, l'Administration Publique sera réorganisée afin qu'elle devienne un véritable outil de développement.

III - PROPOSITIONS DES ACTIVITES DE L'ONUDI POUR LA PERIODE 1982-86

1. En se basant sur les priorités pour le secteur industriel telles qu'elles sont exprimées dans le Discours Programme du Chef de l'Etat, ainsi que sur les entretiens répétés avec des responsables de l'administration industrielle et des opérateurs d'industrie, la mission est arrivée à la conclusion qu'une action permettant une contribution efficace aux problèmes de l'industrialisation devrait se déployer sur deux niveaux :

a) au niveau macro-économique :

- par un soutien aux politiques industrielles afin de remédier aux lacunes qui freinent le développement de l'industrie et de promouvoir une ambiance économique favorable : étude des articulations entre le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines, les différentes divisions et offices, et les services de financement ; actualisation éventuelle du Code des Investissements ; protection efficace de l'industrie naissante contre la concurrence des produits importés, etc.
- par une politique axée sur le redressement des unités existantes et une sélection stricte en ce qui concerne la création d'unités industrielles nouvelles, tant dans les centres urbains qu'en milieu rural, priorité absolue étant donnée aux industries au service de l'agriculture en amont et en aval et à celles qui transforment les matières premières locales.
- par l'établissement d'un système d'information industrielle ouvert à toutes les institutions et les opérateurs industriels du pays et permettant d'établir un flux d'information entre ceux-ci et le monde extérieur dans tous les domaines intéressant le développement industriel voltaïque.

b) au niveau micro-économique :

- par une assistance continue au redressement des entreprises industrielles existantes pour tous leurs problèmes techniques

financiers et de gestion. Cette assistance directe sera soutenue par des programmes de formation couvrant la gestion, la comptabilité les problèmes de technologie et de maintenance. Dans ce contexte, la poursuite et l'extension des opérations développées pendant le 2ème cycle de programmation du PNUD avec le soutien au développement des PME est apparu souhaitable selon le rapport d'évaluation de ces activités joint en Annexe IV.

- par l'organisation d'un système national efficace de préparation, d'évaluation et de réalisation des projets industriels nouveaux comprenant la préparation d'études de factibilité l'évaluation des projets, et leur promotion jusqu'à leur réalisation.
- La nécessité de créer des emplois nouveaux dans le pays et d'améliorer les conditions de vie de la majorité de la population qui vit dans les villages justifient un soutien de la part du PNUD/ONUDI aux institutions du Gouvernement chargées de l'établissement d'industries villageoises. A cet effet, un concours est prévu à l'établissement d'une structure institutionnelle nationale et à la création de quelques unités de démonstration concernant l'application des technologies qui peuvent être intégrées et développées dans un tel milieu. Un projet sur la production de matériaux de construction dans ces conditions a également été formulé.

2. Cette analyse des besoins du pays en matière de développement industriel, basée sur l'expérience acquise sur le terrain a été utilisée par les membres de la mission pour l'élaboration de fiches qui sont jointes en Annexe I au présent rapport. L'ensemble des mesures qu'elles proposent tendent à renforcer la machinerie gouvernementale et à contribuer au redressement des entreprises actuellement opérationnelles, ce qui est la première priorité du Gouvernement. Elles indiquent les grandes lignes d'orientation de l'assistance technique qui sera accordée par le PNUD/ONUDI au cas où ces propositions sont acceptées par le Gouvernement voltaïque. Plus qu'une série de projets isolés, elles représentent un programme intégré de développement industriel et doivent être conçues comme complémentaires. Il est évident que les

fiches techniques ne tracent que les grandes lignes de l'assistance envisagée et que le travail de mise au point des documents de projet définitifs et détaillés devra être accompli par des missions techniques du siège de l'ONUDI dans les cas où cela s'avèrera nécessaire. La mission ayant été informée que les structures du développement industriel sont actuellement en cours de modification, elle a laissé au Gouvernement le soin de déterminer en temps voulu les structures d'accueil les plus appropriées pour les différentes actions envisagées.

3. Au cours d'une réunion préparatoire finale qui a eu lieu le 15 septembre 1981 en présence des représentants du Ministère de l'Economie et du Plan, de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat, de l'OPEV et du PNUD, la délégation de l'ONUDI a présenté les projets envisagés pour le 3ème cycle de programmation 1982-86. Un accord préliminaire a été réalisé entre les participants sur le choix des objectifs tels qu'ils sont décrits dans les fiches élaborées par la mission de l'ONUDI et les montants envisagés. Une "Note pour le dossier" signée par le Secrétaire général du Ministère de l'Economie et du Plan, et le Chef de la mission ONUDI, qui résume les conclusions de cette réunion, est jointe en Annexe III.

4. Les propositions faites ont tenu compte des indications du Gouvernement voltaïque et du PNUD sur l'enveloppe financière prévue pour la période 1982-86 (environ US\$2,500,000 ainsi qu'il est indiqué au chapitre I de ce rapport). Les quatre fiches principales suivantes couvrent pratiquement cette enveloppe financière :

Projet No. 1 : "Renforcement des entreprises industrielles voltaïques"

Durée envisagée 3 ans. Montant prévu \$1,500,000

Projet No. 2 : Programme d'études de pré-investissement et réalisation de projets industriels

Durée envisagée 3 ans. Montant prévu \$600,000

Projet No. 3 : Assistance à l'établissement d'un programme de promotion d'industries villageoises en Haute-Volta

Durée envisagée 3 ans. Montant prévu \$400,000

Projet No. 4 : Etablissement d'un Bureau d'information industrielle

Durée envisagée 2 ans. Montant prévu \$200,000.

5. Au cours de la mission, certains sous-secteurs ont été particulièrement étudiés, notamment celui des agro-industries, et des industries de matériaux de construction puisque ces industries peuvent valoriser les matières premières disponibles localement, ce qui est la priorité du Gouvernement pour le secteur industriel. Les résurgés des visites effectuées par le consultant en agro-industries et l'expert de l'ONUDI en matériaux de construction sont donnés respectivement en Annexes VI et VII et certaines des recommandations qui y sont faites pourront être utilisées dans le cadre des projets prioritaires cités au paragraphe 4 de ce chapitre, ou donner lieu à des projets séparés selon les priorités du Gouvernement et les disponibilités financières. Deux projets ont en particulier été discutés au cours de la mission, relevant des deux sous-secteurs mentionnés ci-dessus :

a) Projet No. 5 : Développement de l'industrie des matériaux de construction dans les régions rurales

Durée envisagée : 3 ans. Montant prévu : \$238,000

La délégation de l'ONUDI a soumis ce projet à la considération des autorités voltaïques parce qu'elle considère qu'il s'agit d'un domaine prioritaire où des actions ponctuelles relativement simples et peu coûteuses pourraient être entreprises. Il est à noter cependant que le financement de ce projet n'est pour le moment pas assuré. Ainsi qu'il a été indiqué précédemment, si une source de financement était identifiée, cette activité pourrait se réaliser dans le cadre du projet No. 3 "Industries villageoises".

b) Les autorités voltaïques ont souligné l'importance qu'elles attachent à la réalisation d'un complexe agro-industriel du maïs dont l'étude avait été réalisée par l'ONUDI. La délégation de l'ONUDI a indiqué que le PNUD et l'ONUDI sont des organisations d'assistance technique et comme telles ne sont pas en mesure de financer ces opérations dont le montant total pourrait se chiffrer à \$10,000,000. En tenant compte du caractère innovatif de ce projet, la mission de l'ONUDI a remarqué que, si la

Réunion de Solidarité qui doit avoir lieu prochainement et à laquelle le projet doit être présenté n'apportait pas de solution pour son financement, l'ONUDI mobiliserait son système de promotion des investissements. Une telle action pourra être menée également dans le cadre du projet No. 2. D'autre part, l'ONUDI fera un effort pour financer de ses propres fonds selon les ressources disponibles les éventuels compléments à l'étude existante qui pourraient être exigés par les organismes de financement.

6. Prenant en considération la modicité des fonds disponibles dans le cadre du CIP pour la période 1982-86 pour le secteur industriel, les autorités voltaïques ont demandé à la délégation de l'ONUDI d'indiquer les actions qui pourraient être entreprises par l'ONUDI durant cette période avec des fonds à sa disposition. Il faut noter que 80 % de l'assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en voie de développement est financée grâce aux fonds des CIP. Les fonds à sa disposition (SIS, Programme Régulier d'Assistance Technique, Fonds des Nations Unies pour le Développement Industriel - FNUDI), sont malheureusement extrêmement limités et soumis à des contraintes qui empêchent de programmer à l'avance leur utilisation, chaque projet étant considéré individuellement selon ses mérites au moment de sa présentation.

Cependant, la délégation de l'ONUDI a pu indiquer aux autorités voltaïques qu'à l'heure actuelle un montant de \$250,000 est assuré pour trois projets officiellement requis par le Gouvernement voltaïque. Quatre autres projets d'un montant total d'environ \$700,000 sont à l'étude et recevront probablement incessamment une considération positive (Voir Note sur l'assistance envisagée par l'ONUDI hors CIP durant la période 1982-86 - Annexe II). L'ONUDI s'efforcera de trouver des sources de financement pour les nouvelles requêtes, spécialement pour des interventions ponctuelles, qui seront exprimées durant le 2<sup>ème</sup> cycle, dans la mesure des ressources disponibles. Une bonne préparation des dossiers qui devront être soigneusement sélectionnés en tenant compte des besoins les plus urgents et des possibilités financières de l'ONUDI sera la meilleure garantie de succès.

FICHES DE PROJETS 1 A 5

PROJET N° 1

FICHE DE PROJET

TITRE DU PROJET: Renforcement des entreprises industrielles voltaïques

LOCALISATION: Haute-Volta

DUREE: Trois ans

OBJECTIFS: a) Objectifs à long terme:

Le projet apportera une contribution au développement du secteur industriel, considéré par le Gouvernement comme un stimulant du revenu national, la priorité étant donnée aux entreprises à haute intensité de main d'oeuvre et génératrice d'une forte valeur ajoutée (agro-industries, textiles, cuir, machines et outils agricoles, etc.) ainsi qu'à l'amélioration de l'infrastructure économique du pays.

b) Objectifs immédiats:

b.1. Soutien aux politiques industrielles:

Pour remédier aux lacunes qui freinent le développement de l'industrie, une étude de l'infrastructure institutionnelle sera effectuée. Cette étude débouchera sur des propositions visant à prendre une série de mesures institutionnelles, législatives et réglementaires afin de promouvoir une ambiance économique favorable au développement industriel (étude du Code des Investissements, protection de l'industrie nationale voltaïque, politique

de développement régional, meilleur accès aux matières premières de base, etc.). Parallèlement à cette étude, des structures de support assurant un meilleur accès aux sourcer de technologie appropriées et de financements extérieurs seront mises en place et le système de contrôle économique et financier des unités industrielles renforcé. Enfin, une contribution sera apportée à la programmation sectorielle, l'établissement de programmes de formation et de perfectionnement du personnel industriel, la coopération industrielle inter-états et à la promotion des activités d'innovation industrielle.

b.2. Assistance aux entreprises:

a. Redressement des entreprises existantes:

Des critères de sélection des entreprises à redresser en fonction des priorités pour le développement industriel du pays seront établis, ainsi qu'un diagnostic permettant de déterminer les causes de la faible rentabilité des entreprises. Une assistance directe aux entreprises sélectionnées sera assurée visant à accroître leur rentabilité par l'introduction de méthodes de gestion adéquates comprenant selon les cas, entre autres, l'amélioration de la technologie appliquée, de la comptabilité et de la commercialisation des produits. Cette assistance sera poursuivie pendant une période relativement longue qui permettra de constater l'application des mesures proposées et de formuler d'autres recommandations sur l'avenir des entreprises, notamment sur la continuation et l'amélioration des lignes de production existantes et/ou la réorientation et la diversification de leurs activités.

b. Aide à la création d'unités nouvelles ou à l'expansion d'unités existantes

Ces unités seront soigneusement sélectionnées soit sur la base d'études de faisabilité, soit d'après les recommandations faites à la suite des diagnostics mentionnés supra.

b.3. Formation et perfectionnement :

Des cours de perfectionnement à l'intention des gestionnaires des entreprises voltaïques seront organisés notamment dans le domaine du management et des techniques industrielles. La formation approfondie des homologues sera assurée de façon à permettre, dans un délai rapproché, d'en disposer en nombre suffisant et de la qualité voulue pour une gestion efficace par les nationaux des entreprises voltaïques. Parallèlement à ces cours seront organisés des stages, séminaires et voyages d'études grâce à un système de bourses.

ANTECEDENTES ET JUSTIFICATION :

La part de l'industrie et de l'artisanat dans l'économie voltaïque ne dépasse pas 10 % du PNB, ce qui est très insuffisant par rapport au taux d'urbanisation. Sur une population active de 3 millions de personnes, 0.3 % occupent un emploi stable dans l'industrie. Dans ce contexte défavorable, aggravé par la mauvaise gestion des entreprises existantes et l'insuffisance de l'aide étrangère, le gouvernement prévoit une série de mesures à différents niveaux pour optimiser et renforcer les structures des institutions et du développement industriel. Ces mesures permettront le redressement des unités existantes quelle qu'en soit leur dimension et leur secteur économique. Elles visent en outre à corriger les distorsions, déséquilibres et manque d'intégration de ces unités industrielles existantes. L'ensemble de ces activités devra se conformer à la politique générale du gouvernement voltaïque donnant priorité à la transformation des matières premières locales, notamment celles d'origine agricole ou pastorale et au développement des FMI.

RESULTATS ATTENDUS:

Les résultats attendus du projet, compte tenu de ses objectifs immédiats, sont les suivants:

1. Rentabilité accrue des unités industrielles;
2. Accès plus avantageux au savoir-faire et aux sources de financement étrangers selon la politique retenue par le gouvernement;
3. Amélioration de l'ambiance économique rendue plus favorable au développement industriel (code des investissements);
4. Régionalisation des efforts industriels;
5. Encouragement à la FMI nationale;
6. Meilleure protection de l'industrie voltaïque;
7. Amélioration du système d'approvisionnement, d'acquisition et d'importation des matières premières;
8. Meilleure formation des cadres et du personnel industriel voltaïque.

ACTIVITES DU PROJET:

1. Assistance à la formulation d'une politique industrielle dynamique de développement du secteur industriel national;
2. Assistance technique et de gestion aux entreprises voltaïques;
3. Redressement des entreprises installées au domaine industriel de Kossodo et étude de la possibilité d'installation d'unités additionnelles;

4. Etude d'autres domaines industriels;

5. Participation aux séminaires et cycles du Centre de Formation au Management.

STRUCTURE D'ACCUEIL: Elles seront déterminées en fonction de la réorganisation prévue par le gouvernement voltaïque des différents départements ministériels.

BUDGET:

Experts	144 m/h	US\$ 1.200.000
Formation		US\$ 100.000
Equipement		US\$ 100.000
Autres		US\$ 100.000
		<hr/>
	TOTAL	US\$ 1.500.000

PROJET N° 2

FICHE DE PROJET

TITRE DU PROJET: Programme d'études de pré-investissement et de réalisation de projets industriels

LOCALISATION: Haute-Volta

DUREE: Trois ans

OBJECTIFS: a) Objectifs à long terme

Conformément aux objectifs du développement socio-économique de la Haute-Volta, la promotion industrielle recevra un support considérable basé sur les ressources matérielles, humaines et financières disponibles. L'extension des unités existantes et l'implantation de nouvelles unités viables seront basées sur des études sectorielles, études de marché et études de pré-investissement. L'augmentation de la valeur ajoutée et la création d'emplois par la transformation des matières premières locales en provenance notamment de l'agriculture n'est réalisable que par une industrie voltaïque bien structurée, adaptée aux besoins réels des marchés nationaux et soutenue par des projets d'investissement conformes aux priorités définies par le plan du développement national.

b) Objectifs immédiats:

Les objectifs immédiats du projet sont: de préparer et de financer des études technico-économiques industrielles intégrées, d'assurer une gestion et une utilisation des fonds destinés à ces études conformément aux priorités établies par le Gouvernement voltaïque, d'assister les autorités compétentes dans l'identification, la préparation,

l'évaluation, la promotion et la réalisation des projets industriels et agro-industriels.

En particulier:

- Contribuer à l'identification des projets d'investissements industriels;
- Renforcer la capacité nationale dans la préparation des études de pré-investissement (études d'opportunité, études fonctionnelles comme par exemple: études de marché, de matières premières, de localisation, de sélection de technologie et d'équipement, études de pré-faisabilité et de faisabilité complètes);
- Participer à l'évaluation des études de pré-investissement destinées à la réalisation des projets industriels et des offres de transfert de technologie et de fourniture d'équipements industriels;
- Participer aux négociations de contrats industriels;
- Participer aux négociations financières et à la préparation de dossiers bancables;
- Contribuer à la promotion de projets d'investissement sélectionnés;
- Former des cadres nationaux dans le domaine des études de pré-investissement, de la promotion et de la réalisation de projets industriels.

ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION:

La stratégie du développement socio-économique de la Haute-Volta prend l'agriculture comme base et l'industrie comme moteur. Il est nécessaire de développer l'industrie pour valoriser les ressources nationales, réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur et satisfaire aux besoins de la population en articles transformés ou manufacturés. Le Gouvernement voltaïque désire renforcer

les capacités nationales en matière d'étude, de promotion et de réalisation de projets industriels et agro-industriels. Le présent projet financera les études de projets d'investissement et les activités organisationnelles qui sont nécessaires pour aboutir à la réalisation de ces projets. Une stricte coordination des activités de ce projet et des autres projets d'assistance technique internationale est indispensable.

Le projet bénéficiera également d'autres sources de financement pour les études de pré-investissement (fonds de l'ONUDI inclus).

Les études seront préparées et suivies par un expert sur place, par des consultants à court terme et des firmes spécialisées (sous-traitance) dans les domaines spécifiques qui ne pourront pas être couverts par le personnel permanent du projet.

RESULTATS ATTENDUS:

Les résultats attendus du projet, compte tenu de ses objectifs immédiats, sont les suivants:

1. Méthodologies, normes et directives pour l'élaboration, la présentation, l'évaluation et la sélection des projets d'investissement conformément aux exigences d'un plan d'investissement;

2. Système d'élaboration des projets et mécanismes de mise en route, de coordination et de suivi des activités relatives à l'établissement de propositions d'investissement;

3. Catalogue de propositions d'investissement dans les secteurs industriels et agro-industriels prioritaires;

4. Etudes évaluées et mises à jour, études de faisabilité nouvelles, études d'opportunité et études fonctionnelles;

5. Etudes de la création d'industries dont la production remplacera des importations et renforcera des capacités technologiques locales;

6. Accélération, dans le cadre des possibilités du projet, de la réalisation de projets d'investissement industriels viables renforçant l'économie nationale, particulièrement dans les secteurs industriels considérés comme prioritaires dans le plan de développement national;

7. Personnel national formé dans les domaines de l'identification, de l'élaboration et de l'évaluation des études de factibilité (analyses: de marché, techniques, financières et socio-économiques).

ACTIVITES DU PROJET:

1. Identifier, en coopération avec les organismes gouvernementaux compétents et les autres projets d'assistance technique, les projets industriels à étudier;

2. Financer et élaborer des études de pré-investissement;

3. Etablir et tenir à jour des catalogues de propositions d'investissement de manière à faciliter l'adoption des mesures nécessaires pour y donner suite;

4. Evaluer les études de pré-investissement préparées hors du projet et les mettre à jour si besoin est;

5. Contribuer à sélectionner des projets industriels à réaliser;

6. Conseiller les organismes compétents sur les mesures à prendre pour promouvoir les investissements et aider à en suivre l'application;

7. Evaluer les offres des fournisseurs industriels;

8. Assister aux négociations des contrats pour différentes prestations et préparer des dossiers bancables;

9. Aider les autorités voltaïques à améliorer l'efficacité de leurs activités dans le domaine de la réalisation de projets industriels, particulièrement par le raccourcissement de la durée de préparation des dossiers et de la période entre l'étude et la réalisation du projet;

10. Former le personnel national à l'identification, à l'élaboration et à l'évaluation des projets au moyen d'activités de formation en cours d'emploi, de séminaires, de bourses et de voyages d'études dans le pays et à l'extérieur, par une participation des intéressés aux travaux des consultants et des firmes de consultants;

11. Etablir des brochures et des documents pédagogiques concernant les techniques d'évaluation économique, financière et technologique des projets d'investissement.

STRUCTURE D'ACCUEIL: A déterminer

BUDGET:

Expert, analyste des projets	24 m/h	US\$ 200.000
Consultants à court terme	24 m/h	US\$ 200.000
Sous-traitance		US\$ 100.000
Formation		US\$ 60.000
Equipement		US\$ 40.000
		<hr/>
	TOTAL	US\$ 600.000

PROJET N° 3

FICHE DE PROJET

TITRE DU PROJET:

Assistance à l'établissement d'un programme de promotion d'industries villageoises en Haute-Volta

LOCALISATION:

Haute-Volta

DUREE:

Deux ans

OBJECTIFS:

a) Objectifs à long terme

Le projet a pour objectif l'établissement et la réalisation d'un programme pluriannuel de promotion d'industries villageoises. Ce programme vise avant tout à entraîner le milieu rural à l'effort d'industrialisation du pays. Il se traduit par la mise en place d'une infrastructure institutionnelle pouvant servir d'appui et de cadre adéquat à la promotion et au développement de la petite industrie rurale en Haute-Volta. Pour asseoir ce programme des Petites et Moyennes Entreprises industrielles rurales, le projet assistera les autorités voltaïques compétentes à l'établissement d'un Service pour la transformation des industries traditionnelles et de l'artisanat, ou de toutes autres structures appropriées.

b) Objectifs immédiats

1. Assistance à la mise en place d'une infrastructure institutionnelle au niveau national destinée à fournir l'appui indispensable à une réussite du programme de promotion des industries villageoises.

2. Participation à la création de quelques centres pilotes d'animation et de vulgarisation industrielles (centres de conception et de mise au point de produits industriels) comme moyens de démonstration et de diffusion, de formation technologique appropriée et adaptée aux con-

ditions du monde rural.

3. Elaboration d'un organigramme détaillé pour le service chargé des industries villageoises et de l'artisanat comprenant les éléments suivants: enregistrement statistique, coopération industrielle (intégration, sous traitance, information industrielle, etc.), plans de coordination et d'appui (commercialisation, action de crédits, approvisionnement en matières premières, mesures diverses d'encouragement des PME rurales.

4. Aide à la mise en place d'une équipe mobile d'intervention au niveau des Unités pilotes villageoises.

ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION:

- Etant donné que 95% de la population voltaïque vit en milieu rural, le Gouvernement désire diversifier les sources de revenus afin d'améliorer son niveau de vie. Cette politique de développement des industries villageoises, qui est essentiellement orientée vers la décentralisation de l'économie vers le milieu rural, vise à réduire l'exode rural et à créer des emplois nouveaux. Ceci permettra à long terme à la Haute-Volta de parvenir à un développement plus équilibré entre les villes dont l'infrastructure est déjà surchargée et les campagnes.
- Après une première étude dont la réalisation est prévue incessamment, les résultats des données ainsi recueillies permettront de formuler un document de projet à long terme sur le programme d'action relatif à la promotion des industries villageoises. Le projet aidera à développer un tissu de petites et moyennes entreprises industrielles selon la vocation des différentes régions du pays et leurs potentialités en matières premières disponibles.

RESULTATS ATTENDUS:

1. Mise en place d'un Service de transformation des industries et de l'artisanat traditionnels et de la coopération industrielle basée sur les recommandations de la première étude sur le programme de promotion d'industries villageoises;

2. Réalisation des premières unités pilotes basée sur la transformation des produits agricoles, de l'élevage, de l'apiculture et, notamment, des secteurs de la forge, de la vannerie, de la poterie, du tissage, de la maroquinerie, etc., soit dans des centres industriels, ou dans les lieux de concentration des branches considérées;

3. Programme de perfectionnement des homologues et artisans entrepreneurs sur le tas. par voyages d'études et stages à l'étranger.

ACTIVITES DU PROJET:

1. Elaboration et mise au point d'un programme d'industries villageoises;

2. Renforcement des Services gouvernementaux chargés du développement des industries villageoises;

3. Identification, sélection et étude de projets réalisables en milieu rural;

4. Programmation de la réalisation des projets retenus;

5. Participation dans la recherche de financement de l'équipement pour les projets retenus, installation et mise en route des Unités;

6. Evaluation de l'impact des premières Unités pilotes construites suivant leur lieu d'implantation (centres pilotes d'animation et de vulgarisation industrielles ou unités individuelles);

7. Poursuite des réalisations;

8. Formation, perfectionnement et recyclage périodique des artisans entrepreneurs nouvellement encadrés.

STRUCTURE D'ACCUEIL: Direction du Développement Industriel et de l'Artisanat

BUDGET:

Conseiller technique principal	24 m/h	US\$ 180,000
Experts associés	24 m/h	PM
Formation (formateurs et artisans entrepreneurs ruraux, etc.)		US\$ 100.000
Equipement/Atelier mécanique mobile véhicule tout terrain		US\$ 80.000
Autres (carburants, fourniture, rapports, voyages et missions d'évaluation, etc.)		US\$ 40.000
	TOTAL	<hr/> US\$ 400.000

PROJET N° 4

FICHE DE PROJET

TITRE DU PROJET: Etablissement d'un bureau d'information industrielle

LOCALISATION: Ouagadougou

DUREE: Trois ans

OBJECTIFS: a) Objectifs à long terme

Le but du projet est d'établir un service national d'information adapté aux objectifs du plan national de développement industriel. Ce service sera chargé de collecter, traiter et diffuser l'information relative à tous les aspects du développement industriel. Il sera ouvert à toutes les administrations, institutions et personnes publiques et privées s'occupant du développement industriel dans le pays.

b) Objectifs à court terme

1) Identifier les sources d'information industrielle existantes en Haute-Volta et dans la région;

2) Concevoir, organiser et mettre en oeuvre un bureau d'information industrielle auprès de la DDIA avec les services suivants : bibliothèque, service "questions-réponses", service de publications promotionnelles.

- 3) Organiser des réunions d'information pour les utilisateurs;
- 4) Assister les services de la DDIA en leur fournissant les informations utiles à leurs tâches d'aide et de promotion des entreprises voltaïques;
- 5) Former le personnel voltaïque devant diriger et faire fonctionner le Bureau d'information industrielle.

ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION:

Ce projet a été défini à la suite de la mission d'un expert de l'ONUDI en Haute-Volta du 3 au 20 septembre 1979. Cette mission a fait apparaître la nécessité de créer en Haute-Volta un Bureau central d'information industrielle qui mettrait à la disposition de tous les utilisateurs publiques ou privés les informations nécessaires au développement industriel d'ordre technique, économique, commercial, promotionnel existant dans le pays, la sous-région et région, et à l'étranger. L'information devra être choisie, collectée et exploitée en fonction du contexte industriel voltaïque. Le Bureau devra être conçu comme un service pour le pays ce qui implique qu'il devra être un organisme publique ouvert à tous les utilisateurs publiques et privés.

RESULTATS ATTENDUS:

Après une période de mise en route, le Bureau sera en mesure de rendre les services suivants :

1. Répondre à toutes les demandes de renseignements industriels émanant des entreprises et des administrations voltaïques;
2. Diffuser un bulletin périodique pour faire connaître les produits industriels voltaïques et informer les organismes voltaïques sur les projets de développement industriel propres à les intéresser;

3. Apporter son concours aux autres services de la DDIA dans leurs opérations;

4. Représenter la Haute-Volta dans les réunions régionales ou internationales concernant l'information industrielle;

5. Le projet permettra en outre de former deux à trois cadres techniciens qui pourront prendre totalement en charge le Bureau à la fin de l'assistance technique envisagée.

ACTIVITES DU PROJET:

1. Constitution des moyens de documentation:

Les informations à réunir intéressent particulièrement les industries agro-alimentaires, textiles, mécaniques, métallurgiques et chimiques.

2. Fourniture de services: Service "questions-réponses", exposition permanente, bulletin périodique d'information, participation aux travaux de recherche sur l'ensemble de l'industrie voltaïque.

3. Gestion, publicité, relations extérieures:

STRUCTURE D'ACCUEIL: DDIA

BUDGET:

Experts	11 m/h	\$ 100.000
Formation	12 m/h	\$ 24.000
Matériel		\$ 71.000
Divers		\$ 5.000
	TOTAL	<hr/> \$ 200.000

PROJET N° 5

FICHE TECHNIQUE DE PROJET

TITRE DU PROJET: Développement de l'industrie des matériaux  
de construction dans les régions rurales

LOCALISATION: Haute-Volta

DUREE: Trois ans

OBJECTIFS: 1. Objectifs de Développement :

Le projet s'inscrit parmi les objectifs majeurs du discours programme prononcé par le Chef de l'Etat en ce qui concerne la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et en particulier des couches et classes les plus défavorisées. Il vise surtout à :

- la promotion des matériaux de construction basés sur des matières premières locales et appropriées pour la construction traditionnelle et semi-traditionnelle;
- le développement de l'industrialisation et la génération accélérée des emplois dans les régions rurales;
- la promotion d'un développement socio-économique et une amélioration de la qualité de vie touchant la plus grande partie de la population.

2. Objectifs immédiats:

a. Réalisation des unités de production de matériaux de construction bien adaptées aux besoins et aux ressources locales dans les régions rurales (briquetteries, fours à chaux et unités de production de matériaux à base de chaux);

b. Réduction des coûts ou amélioration de la qualité de la construction populaire grâce à la valorisation et à l'utilisation de matériaux de construction à prix modeste;

c. Lancement d'un processus de développement visant le niveau d'autosuffisance le plus élevé dans le secteur des matériaux de construction.

#### ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION:

La plus grande partie de l'habitat de la Haute-Volta est construite en matériaux locaux de manière traditionnelle et, particulièrement dans les régions rurales, la grande majorité de la population vit dans des conditions qui ne se sont guère améliorées, surtout en ce qui concerne le logement. L'industrialisation du secteur des matériaux de construction a jusqu'ici été limitée au petit secteur moderne, et les quelques unités de production qui existent à l'heure actuelle :

VOLBRICERAM (bricques creuses et autres produits en terre cuite)

S.I.M.A.C. (agglomérés en béton manufacturé et carrelage)

S.O.V.O.R.E.S. (carreaux en céramique)

C.O.V.E.M.I. (carrelage "granits")

se trouvent dans les deux centres urbains de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Toutefois, l'approvisionnement en matériaux de construction dépend fortement de l'importation d'une gamme de produits et de matières premières parmi lesquelles le ciment joue un rôle important. A son prix actuel le ciment importé, dont une grande partie pourrait être remplacée par des produits d'origine voltaïque, représente une dépense en devises de plus de 1 milliard FCFA.

Cependant, le sous-sol de la Haute-Volta renferme plusieurs matériaux non métalliques dont de l'argile,

du calcaire et de la latérite qui sont relativement répandus dans le pays et qui pourraient servir comme base à la production décentralisée de quelques produits adaptés aux conditions locales.

Les régions rurales ont un grand potentiel pour le développement des petites industries de briques en terre cuite, de chaux et de blocs en latérite stabilisée en vue de la disponibilité locale des matières premières et de la main d'oeuvre et la possibilité d'application de technologies simples ayant une forte intensité en main d'oeuvre.

Un tel développement visant l'accroissement de la durabilité des matériaux de construction et en même temps la substitution des matériaux importés (particulièrement le ciment) permettrait de satisfaire rapidement et à un coût relativement modeste la demande croissante de logements et de bâtiments administratifs de meilleure qualité.

Le présent projet se base sur les recommandations présentées dans le rapport final du projet SI/UPV/77/802 de décembre 1978 intitulé "Le marché et les perspectives d'industrialisation à moyen terme du secteur des matériaux de construction en Haute-Volta."

RESULTATS ATTENDUS:

1. Etudes de base sur les sujets suivants :
  - matières premières utilisables pour la production des matériaux de construction dans les régions rurales;
  - caractéristiques de l'habitat traditionnel et marge offerte à l'amélioration des matériaux de construction;
  - préfaisabilité ou faisabilité d'entreprises de petite taille ou même artisanales de matériaux de construction comprenant briques en terre cuite, chaux et latérite stabilisée.

2. Plan pour le développement intégré du secteur de l'industrie rurale de matériaux de construction comprenant des services d'appui en considérant la structure existante de cette industrie dans les zones urbaines;
3. Un petit laboratoire de recherche et d'essais pour les matériaux de construction attaché à un service existant comme BUVOGMI;
4. Des unités de production et de démonstration adaptées aux ressources et aux besoins locaux mises en place dans plusieurs régions;
5. Des maisons témoins utilisant les matériaux produits et des technologies améliorées;
6. Des entrepreneurs et techniciens formés dans les nouvelles technologies sur le tas et dans d'autres pays africains;
7. Un plan pour la vulgarisation et la diversification des technologies développées selon les besoins et les ressources disponibles.

ACTIVITES DU PROJET:

1. Prospection des réserves de matières premières et détermination des ressources disponibles;
2. Etude des techniques de construction et des matériaux traditionnels et recherches sur les améliorations possibles;
3. Mise au point de profils d'études de pré faisabilité et de faisabilité concernant des unités de production;
4. Mise en place d'un laboratoire de recherche et d'essais pour les matériaux de construction;

5. Création d'unités de production représentant des technologies variées et démonstration des procédés de fabrication des matériaux de construction;
6. Construction de quelques maisons témoins;
7. Formation des entrepreneurs et des techniciens;
8. Création d'un service de vulgarisation et de planification de ses activités futures.

STRUCTURE D'ACCUEIL: A déterminer.

BUDGET:

Experts	54 h/m	\$432.000
Volontaires	72 h/m	\$100.000
Sous traitance		\$ 30.000
Formation		\$ 36.000
Equipement		\$170.000
Autres		\$ 70.000
		<hr/>
TOTAL		\$838.000

NOTE SUR L'ASSISTANCE ENVISAGE PAR L'ONUDI HORS CIP

DURANT LA PERIODE 1982-86

I. Projets dont le financement est assuré

- |   |                    |
|---|--------------------|
| 1. Assistance à la briquetterie VOLBRICERAM   | \$ 171.050 (FNUDI) |
| 2. Démonstration et applications en Haute-Volta<br>de la technologie du bio-gaz             | \$ 55.900 (FNUDI)  |
| 3. Etude sur la maintenance des tracteurs agricoles<br>et autres équipements mobiles lourds | \$ 23.000 (SIS)    |

---

TOTAL: \$ 249.950

II. Projets pour lesquels un financement est presque assuré

- |  |                    |
|--|--------------------|
| 1. Assistance à la VOLTEX pour le traitement<br>des eaux usagées (complément d'étude)                          | \$ 37.700 (SIS)    |
| 2. Continuation et extension du projet "Plastiques<br>dans l'éveloppement rural"                               | \$ 100.548 (FNUDI) |
| 3. Assistance à la production des produits<br>pharmaceutiques à partir de plantes<br>médicinales sélectionnées | \$ 535.000 (FNUDI) |
| 4. Fabrication semi-industrielle de récipients<br>en verre (2ème tranche de l'étude de<br>faisabilité)         | à déterminer       |

---

TOTAL: \$ 673.248

III. Projets qui seront définis au cours de la période 1982-86 pour lesquels  
l'ONUDI s'efforcera de trouver une source financière.

Cette assistance sera étudiée au fur et à mesure des besoins exprimés.

NOTE POUR LE DOSSIER

En accord avec le Gouvernement de la République de la Haute-Volta et le PNUD, la mission de programmation de l'ONUDI a séjourné à Ouagadougou du 9 au 18 Septembre 1981. Pendant ce séjour une réunion préparatoire a eu lieu le 15 Septembre 1981, avec la participation des représentants du Ministère du Plan, de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat, de l'OPEV et du PNUD.

La délégation de l'ONUDI a présenté les propositions de projets d'assistance technique PNUD/ONUDI, envisagés pour le troisième cycle de programmation 1982-86. Ces propositions avaient été élaborées sur la base de renseignements obtenus des autorités voltaïques en ce qui concerne les besoins du pays dans le domaine du développement du secteur industriel et agro-industriel. Les propositions de projets ont également tenu compte des indications du Gouvernement voltaïque et du PNUD sur l'enveloppe financière prévue pour l'industrie dans le programme du PNUD pour la période 1982-86.

Quatre fiches de propositions de projets qui donnent les grandes lignes d'orientation de l'assistance technique qui sera accordée par l'ONUDI au cas où ces propositions sont acceptées par le Gouvernement voltaïque ont été discutées.

Les propositions soumises à la considération des autorités voltaïques sont les suivantes :

Projet N° 1 : "Renforcement des entreprises industrielles voltaïques", durée envisagée : 3 ans, montant prévu \$ 1,500,000

Projet N° 2 : "Programme d'études de pré-investissement et réalisation de projets industriels", durée 3 ans, montant \$ 600,000 ;

Projet N° 3 : "Assistance à l'établissement d'un programme de promotion d'industries villageoises en Haute-Volta", durée 3 ans  
montant : \$ 400,000 ;

Projet N° 4 : "Etablissement d'un Bureau d'information industrielle", durée 2 ans, montant prévu : \$ 200,000

La structure d'accueil des projets sera déterminée par le Gouvernement en temps voulu.

Les 4 propositions citées ci-dessus couvrent pratiquement l'enveloppe financière prévue pour l'industrie pour la période 1982-86.

Un accord préliminaire a été réalisé entre les représentants voltaïques, ceux du PNUD et ceux de l'ONUDI sur le choix des objectifs tels qu'ils sont décrits dans les fiches élaborées par la mission de l'ONUDI et les montants indiqués ci-dessus.

La délégation de l'ONUDI a présenté également une proposition de projet d'assistance dans le domaine de la fabrication de matériaux de construction en Haute-Volta dont le financement, à l'heure actuelle, n'est pas assuré. Des efforts seront entrepris aussi bien par le Gouvernement voltaïque, que par l'ONUDI, pour trouver les fonds nécessaires à la réalisation éventuelle de ce projet s'il est retenu par le Gouvernement voltaïque.

En ce qui concerne le projet d'assistance à l'établissement d'un complexe agro-industriel du maïs pour lequel l'assistance de l'ONUDI avait été requise, l'importance du projet pour l'économie nationale voltaïque a été reconnue.

Etant donné les dimensions du complexe et l'ampleur des fonds nécessaires à son établissement, la délégation de l'ONUDI a constaté que la recherche d'un promoteur pour le projet serait recommandable. Si, malgré la présentation du projet à la réunion de solidarité envisagée pour le mois de décembre 1981, le complexe ne trouvait pas de promoteur, l'ONUDI est prête à poursuivre son assistance jusqu'à ce qu'une solution satisfaisante soit trouvée.

Par exemple, si pour présenter ce projet à des sources de financement, des compléments sont nécessaires à l'étude actuellement disponible, l'ONUDI fera des efforts pour couvrir les frais de ces travaux additionnels éventuels en supplément du montant prévu dans la fiche de projet N°2 qui soutiendra par ailleurs les efforts du Gouvernement pour la promotion et le suivi de ce projet.

La mission de l'ONUDI a présenté également les projets d'assistance technique actuellement identifiés qui doivent être financés par les fonds à la disposition de l'ONUDI (fonds SIS, du Programme Régulier, du FNUDI) durant le 3ème cycle. Pour trois de ces projets, le financement d'un montant total de \$ 250,000 est assuré. Quatre autres projets d'un montant total d'environ \$ 750,000 sont actuellement à l'étude et recevront probablement incessamment une considération positive.

Il est évident qu'au cours de la période du troisième cycle, de nouvelles requêtes, spécialement pour des interventions ponctuelles, seront considérées par l'ONUDI dans les limites des ressources disponibles.

A la suite de remarques faites par les participants à la réunion, un agrément a été obtenu sur les questions suivantes :

a) il a été convenu que, dans les documents des projets retenus, l'emploi des nationaux pour des postes d'experts sera envisagé ;

b) dans le cas où une source de financement pour le projet N° 5 ("Matériaux de construction") est trouvé, les possibilités de coordination des activités de ce projet avec les activités du projet N° 3 ("Industries villageoises") seront examinées et mises en oeuvre.

Il a été agréé également que les propositions de l'assistance technique PNUD/ONUDI seront formulées dans le

rapport de la mission de programmation de l'ONUDI, qui sera présenté à la considération finale du Gouvernement voltaïque dans les meilleurs délais.

Le Secrétariat de l'ONUDI est à la disposition du Gouvernement voltaïque et du Représentant Résident du PNUD pour établir les documents de projets sur les propositions qui auront été retenues.

Pour le Secrétaire  
Général du Ministère  
de l'Economie et du Plan,  
son représentant

  
M. Jean-Pierre Bamba  
(Président de séance)

Au nom de l'ONUDI

  
M. György Dobos  
Chef de la Mission

Fait à Ouagadougou, le 16 Septembre 1981

RAPPORT D'EVALUATION DU PROJET UPV/77/001"ASSISTANCE A L'OPEV"I. - INTRODUCTION

A l'occasion de la mission de programmation de l'ONUDI en Haute-Volta du 8 au 19 septembre 1981, chargée d'établir des propositions relatives au programme d'assistance de l'ONUDI au secteur industriel du pays dans son ensemble pour la période 1982 - 1986, il a été décidé par le PNUD en accord avec le Gouvernement voltaïque de conduire une évaluation du Projet UPV/77/001 "Assistance à l'OPEV" qui constitue actuellement la part la plus importante du programme PNUD/ONUDI en Haute-Volta.

La mission chargée de l'évaluation a rencontré le Directeur Général par intérim de l'OPEV et ses principaux collaborateurs ainsi que les experts internationaux attachés au Projet et a visité les entreprises du Domaine Industriel de Kossodo.

Une réunion finale d'évaluation a été tenue le 14 septembre dans les bureaux du Ministère du Commerce, du Développement Industriel et des Mines sous la présidence de Monsieur Bila Boubacar ZANGA, Secrétaire Général du Ministère et en présence des personnes suivantes :

pour le Gouvernement voltaïque :

- Mr. Bonoudaba DABIRE, Direction de la Programmation au Ministère du Plan et de l'Economie,
- Mme Noélie Victoire KONE, Direction de la Coopération au Ministère du Plan et de l'Economie,
- Mr. Alidou Bachir NACRO, Directeur Général p.i. de l'OPEV.

pour le PNUD :

- Mr. Kya Kaysere GITERA, Représentant Résident a.i.
- Mme Herta J. KRESTOVSKY, Chargée de Programme PNUD.

pour l'ONUDI :

- Siège : - Mr. Gyorgy DOBOS, Conseiller spécial du Directeur exécutif adjoint,
- Mme Suzanne PAUKER, Chargée du Programme pour la Haute-Volta,
- Mr. Boureima DIALLO, Service de l'infrastructure institutionnelle,
- Mr. Marek KULCZYCKI, Section des études de factibilité.

.. Experts du Projet UPV/77/001 :

- Mr. Roland CAUDE, Conseiller Technique Principal,
- Mr. André NAVET, Expert en commercialisation
- Mr. Dominique PELLISSARD, Expert industriel
- Mr. Alain PIRLOT, Expert associé.

Au cours de cette réunion, les questions suivantes ont été abordées.

II. - EXAMEN DES ACTIVITES DU PROJET DURANT LA PERIODE 1978-1981

En ce qui concerne les objectifs à long terme du Projet tels qu'ils sont définis dans le document du projet, il a été reconnu que celui-ci a contribué favorablement au développement et à la structuration du secteur industriel du pays. Cependant des problèmes ont surgi notamment dans le choix des matériels et des technologies, ainsi que dans l'établissement des capacités des unités de production.

Afin de mieux cerner les activités du Projet les objectifs immédiats tels qu'ils figurent dans le document de Projet ont été passés en revue. Au Domaine Industriel de Kossodo sur 14 entreprises prévues 11 ont été réalisées. L'atelier mécanique pourrait être opérationnel fin 1981, le matériel yougoslave venant d'arriver à Ouagadougou. Le Domaine Industriel

de Bobo-Dioulasso n'ayant pu être installé, le Projet a concentré ses efforts sur l'assistance à 27 petites et moyennes entreprises de la région. Les études de faisabilité concernant les domaines de Bobo-Dioulasso et Ouahigouya ont été réalisées. Dans l'ensemble 48 études et préétudes de factibilité ont été établies ainsi que 16 fiches techniques. Un cycle de management a été réalisé pour les cadres supérieurs et moyens de l'OPEV et les chefs d'entreprises du domaine de Kossodo. La mise en place du Centre de Management de l'OPEV et l'établissement des programmes détaillés ont également été assurés.

Il a été reconnu que sur les 12 homologues prévus, huit ont pu être formés mais 4 seulement restent actuellement attachés à l'OPEV.

En ce qui concerne les actions consécutives du Gouvernement comme indiquées dans le document du projet, celles-ci ont dans l'ensemble répondu aux objectifs du Projet, en particulier la création et le bon fonctionnement du Fonds de Participation, le financement du Domaine Industriel de Kossodo par la BOAD. Par contre les lignes de crédit en faveur des PMI mises à la disposition de la BND par la BIRD n'ont jamais été utilisées, les critères de bancabilité étant trop restrictifs.

### III. - CONTRAINTES ET PROBLEMES RENCONTRES

a) Il a été constaté que des décisions concernant les possibilités de redressement d'usines viables et rentables préparées depuis des mois sont en suspens, et que cette situation freine le travail des experts, représentant une perte pour l'économie nationale.

b) Il a été aussi constaté que la plupart des entreprises ne disposent pas des fonds de roulement et des matières premières nécessaires à leur bon fonctionnement.

c) On a également relevé des imprécisions sur l'intégration des experts et leurs relations avec les homologues

dans la structure actuelle de l'OPEV, qui risquent de produire des malentendus nuisant au bon fonctionnement du Projet. Cette situation influence le rendement et les motivations des experts du Projet.

d) Malgré les efforts déployés par la Direction de l'OPEV, il semble que celle-ci ne soit pas en mesure d'apporter actuellement une solution à la plupart des problèmes exposés ci-dessus, parce qu'ils sont liés à une décision qui devra être prise par le Gouvernement sur le mandat et la structure de l'OPEV.

e) Il a été en outre constaté que l'environnement psychologique et le cadre socio-culturel propres à l'esprit d'entreprise doivent être développés pour permettre de meilleures possibilités d'intervention de l'OPEV et du Projet dans la gestion des entreprises voltaïques.

#### IV. - RECOMMANDATIONS POUR LES ACTIVITES FUTURES DU PROJET :

Selon les priorités du Gouvernement voltaïque telles qu'elles sont exprimées dans le discours-programme prononcé par le Chef de l'Etat le 1er mai 1981, l'extension de ce projet paraît être amplement justifiée. L'assistance du PNUD/ONUDI devra plus particulièrement porter sur le redressement des unités industrielles voltaïques encadrées par l'OPEV, et tout particulièrement celles situées sur le Domaine Industriel de Kossodo. Elle portera également sur l'identification des possibilités d'extension des unités industrielles rentables et sur la promotion de la création des unités nouvelles dans des cas bien justifiés, et notamment celles qui traitent les matières premières locales. Le Projet devra également renforcer son appui aux activités régionales de promotion des PMI. L'emploi d'experts nationaux dans le Projet est recommandé. La durée de la prolongation et l'ampleur de l'expansion de ce Projet ne pourront être déterminés qu'après la prise de position du Gouvernement sur la restructuration de l'OPEV et la définition de ses tâches dans le cadre général de la politique d'industrialisation de la Haute-Volta.

Afin de garantir une coopération pleinement efficace entre l'OPEV et le PNUD/ONUDI dans le cadre du Projet futur, les recommandations suivantes sont proposées :

1) - L'attention de l'ONUDI est attirée sur certaines erreurs qui ont été commises par des experts dans la sélection d'équipements et l'établissement de la capacité et la technologie des unités installées à Kossodo. Un suivi plus approfondi du travail des experts et la sélection de méthodes plus efficaces pour la création d'unités industrielles de production sont recommandées.

2) - Il est recommandé aux autorités nationales de porter une attention particulière au suivi des recommandations du groupe d'experts ONUDI en ce qui concerne l'amélioration du travail des unités industrielles existantes. En général une réaction prompte aux avis exprimés par les experts permettra d'augmenter considérablement l'efficacité de leurs interventions.

3) - Il est hautement recommandé que la prise de position du Gouvernement sur le mandat et les structures nouvelles de l'OPEV soit communiquée aux intéressés dans les meilleurs délais. Il est également recommandé que, dans un délai d'un mois après cette prise de position du Gouvernement, des décisions soient prises en ce qui concerne les affaires courantes en suspens et les modalités de coopération entre l'OPEV et le projet selon ces nouvelles dispositions. Il est évident qu'un tel agrément pourrait influencer la continuation, l'ampleur et la nature de la coopération qui sera établie entre les autorités voltaïques et le PNUD/ONUDI durant le 3ème cycle en ce qui concerne les activités en considération.

4) - Il est recommandé que soient renforcées les activités de formation et de perfectionnement des homologues, des autres cadres nationaux de l'OPEV, des gestionnaires et l'encadrement des entreprises voltaïques.

5) - Il est également souhaitable que les homologues formés au projet restent à la disposition de l'OPEV pour exercer les activités pour lesquelles ils ont été formés.

Ouagadougou, le 15 septembre 1981

Pour le Gouvernement  
de Haute-Volta

Pour le PNUD

Pour l'ONUDI

P. 0 Le Secrétaire Général  
du Ministère du Commerce  
du Développement Indus-  
triel et des Mines

Le Représentant  
Résident a.i.

Le Conseiller  
du Directeur  
exécutif ad-  
joint

K. K. GITERA

G. DOBOS

Sur l'initiative de la Mission ONUDI, une réunion a eu lieu au Cabinet de Monsieur le Ministre du Commerce, du Développement Industriel et des Mines à laquelle ont participé : Madame Krestovsky, Monsieur Nacro, Monsieur Saba et Monsieur Dobos.

Monsieur le Ministre a informé les personnes présentes qu'il avait suivi avec un intérêt particulier le travail de la Mission ONUDI et qu'il a été pleinement satisfait des résultats de ses activités. Son intérêt s'est porté particulièrement sur la proposition n°1 de l'équipe de l'ONUDI concernant le redressement des entreprises industrielles voltaïques. Sur ce sujet, Monsieur le Ministre s'est intéressé aux idées se référant à la sélection des unités industrielles vers lesquelles la contribution de l'ONUDI serait particulièrement dirigée. Il pensait que cette sélection ne devrait pas être basée sur les priorités générales de développement de l'industrie voltaïque mais sur la situation actuelle des entreprises sous considération.

Monsieur Dobos a remarqué à ce sujet que les vues de l'équipe de l'ONUDI étaient en plein accord avec l'opinion de Monsieur le Ministre et les critères suivants de sélection pourraient être considérés par exemple : sécurité d'emploi du personnel, situation financière critique de certaines entreprises, entreprises produisant des produits de base pour la satisfaction des besoins de la population etc....

Monsieur le Ministre a exprimé son plein accord sur une telle approche. Il a également reconnu la nécessité d'établir des critères de sélection considérant le nombre relativement grand des entreprises dont on devrait s'occuper.

Il a aussi été convenu qu'il fallait d'urgence orienter le travail de l'équipe d'experts de l'ONUDI vers le redressement des entreprises voltaïques existantes et que Monsieur Nacro et Monsieur Caude devraient élaborer les détails de cette opération.

La réunion avec Monsieur le Ministre a été suivie d'un court entretien avec Monsieur le Directeur de Cabinet où le rapport d'évaluation du projet UPV/77/001 a été signé. Les détails de la réorientation immédiate de ce projet vers des activités dont l'importance a été de nouveau soulignée par Monsieur le Ministre, ont été discutés avec tous les détails nécessaires.

RAPPORT DU CONSULTANT EN AGRO-INDUSTRIES

1. Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans l'économie voltaïque.

Jusqu'à présent l'accent a été mis sur le développement des cultures céréalières (mil, sorgho, riz) dans le but d'assurer une auto-suffisance alimentaire. Il s'ensuit qu'on peut diversifier les cultures vivrières tout en renforçant la productivité agricole, accroître les ressources alimentaires disponibles, transformer les matières premières agricoles dans des complexes agro-industriels et par conséquent restreindre la marge du déficit alimentaire en développant les productions de riz, de maïs et de tubercules par l'entremise d'une agro-industrie.

Mais compte tenu de la poussée démographique, de l'insuffisance pluviométrique dans une large partie du pays, et de l'exode rural, si rien n'est entrepris pour exploiter au maximum les autres potentialités agricoles et agro-industrielles, notamment les cultures de maïs et de tubercules, la crise alimentaire risque de devenir irréversible dans le futur.

Dans ce sens le gouvernement voltaïque donne la priorité au développement agro-industriel. Les entretiens qui ont eu lieu avec les différents ministères et avec l'Office de Promotion de l'Entreprise Voltaïque, ont montré la nécessité de développer les agro-industries pour contribuer à l'amélioration des conditions d'autosuffisance alimentaire de la Haute Volta.

L'assistance technique par l'ONUDI pour le développement de l'industrie voltaïque, proposée pendant la mission de programmation, doit tenir compte du fait que la majorité des projets à identifier, à étudier et à réaliser appartiennent au domaine agro-industriel.

2. Au cours de réunions que le consultant a eues avec la DGIA, des besoins dans le domaine des agro-industries ont été exprimés comme suit:

- A) Etude de pré-faisabilité pour l'implantation d'une unité de déshydratation d'oignons. Ces oignons en partie non-utilisés seront conservés et traités pour l'exportation. Cette installation de déshydratation servira également pour la dessiccation d'autres produits. Budget: environ 35.000 dollars
- B) Réalisation d'un complexe agro-industriel pour la production et la transformation du maïs. voir Rapport de mission page 15
- C) Etude de marché et étude d'opportunité pour l'installation d'une usine de fabrication de Malt (malterie). Le projet a pour but d'implanter une malterie en Haute Volta, en utilisant des céréales locales, principalement le sorgho. La capacité prévue est de 5,000 à 8000 tonnes/an, en envisageant la possibilité d'une exportation dans les pays voisins de la CEAO. Budget: environ 60.000 dollars

- D) Etude de factibilité pour l'installation de rizeries en Haute Volta. Ce projet vise à installer en Haute Volta des unités industrielles pour le décorticage du riz-paddy. Après la détermination des zones de production de riz on pourra prévoir jusqu'à 1985 la création de rizeries d'une capacité totale de 30.000 tonnes (actuellement on traite 4.000 t en 3 rizeries dans la vallée du Kou). Budget: environ 35.000 dollars
- E) Etude complémentaire à l'étude technico-économique pour la fabrication d'aliments de bétail. L'implantation d'une telle usine sera nécessaire pour utiliser les sous-produits de la sucrerie, de la minoterie et des brasseries, en donnant en saison sèche un produit d'alimentation valable pour le bétail. Cette étude doit prendre en considération spécialement les besoins locaux de consommation et les possibilités de commercialisation. Budget: 25.000 dollars
- F) Etude de pré-faisabilité d'un complexe agro-industriel pour la production et la transformation des tubercules (ignames, patates douces, etc.) Il existe en Haute Volta des régions où la production de tubercules égale celle des céréales. Les mets à base d'ignames et de patates sont très recherchés et l'offre est inférieure à la demande. Par ailleurs, ces féculants constituent des sources considérables d'énergie. Ce projet répond donc doublement aux priorités de développement des secteurs ruraux et industriels. Budget: environ 70.000 dollars
- G) Assistance à la Société industrielle de biscuits (SIBS) Cette unité a été créée par l'OPEV. Du fait que l'équipement existant ne correspond pas à une production industrielle de biscuits, une assistance technique par l'ONUDI est requise et devra réorienter la production vers la fabrication industrielle de pâtisseries et former des spécialistes dans ce domaine (nouvelles recettes, technologie réadaptée, commercialisation des nouveaux produits). Cette assistance pourra être assurée dans le cadre de l'assistance de l'ONUDI à l'OPEV.
- H) Réalisation du projet traitement d'amandes de Karité (SITO) par l'assistance technique ONUDI à l'OPEV

3.

### VISITES DES UNITES AGRO-INDUSTRIELLES

UVOCAM (Union voltaïque des produits maraîchers) cette unité s'occupe principalement de l'exportation des haricots verts en contre-saison (2.000 tonnes/an). Le surplus de production d'environ 20 à 30 tonnes est conservé en boîtes métalliques et prévu pour la consommation locale.

L'équipement de conservation existant en provenance de France et d'ailleurs est utilisé seulement pendant deux mois. On est en train d'étudier la conservation de fruits (mangues, fraises) et de légumes (choux fleurs et cornichons) pour une meilleure utilisation du matériel

installé. Mais l'insuffisance en matière première demande une assistance technique aux périmètres agricoles. Une assistance de l'ONUDI sera à envisager ultérieurement, au cas où des périmètres agricoles supplémentaires sont évalués, identifiés et mis en production.

COVOLTA (Confiserie Voltaïque)

C'est une unité de fabrication moderne, d'une capacité de 2,5 à 3 tonnes par jour en bonbons acidulés, durs et chewing gums. La confiserie est installée depuis 11 ans. Aucune difficulté.

SOVOCO (Société voltaïque de confiserie)

Il s'agit d'une deuxième unité de fabrication de confiserie qui, à l'heure actuelle, est fermée. (Difficultés d'approvisionnement en matières premières et manque de fonds de roulement).

4. La plupart des autres unités agro-industrielles se trouvent dans la région de Bobo Dioulasso et dans la zone sud-ouest de la Haute-Volta et nous n'avons pu nous y rendre. La DGIA nous a informés de certaines activités comme suit:

SAVANA - Unité de transformation de fruits et de légumes. Equipement technique et encadrement par les Pays-Bas. Production de confitures, jus de fruits et concentré de tomate (le concentré de tomate n'est pas mis au point parce que le produit n'est pas stabilisé).

Complexe sucrier SOSUEV - La production actuelle en sucre est de 35.000 tonnes. Le nouveau projet d'extension à SCUROU envisage une production supplémentaire de 30.000 tonnes. Le périmètre de culture avec irrigation sera d'environ 2.500 ha.

Grands moulins voltaïques - Minoterie pour le traitement du blé et du maïs. Unité qui n'exploite pas la capacité de transformation installée. Le projet maïserie pourrait également approvisionner en matières premières cette minoterie.

5. Conclusion : La priorité étant donnée aux projets agro-industriels dans le développement industriel de la Haute-Volta, l'ONUDI devra attacher une grande importance à de tels projets dans le cadre de son programme pour le prochain cycle.

NOTES SUR LES VISITES EFFECTUEES PAR L'EXPERT DE L'ONUDI  
EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION

I - ASSISTANCE A LA BRIQUETTERIE VOLBRICERAM (UF/UPV/78/041)

En 1978, un projet d'assistance à la VOLBRICERAM comprenant de l'équipement (\$ 100,000) et de l'assistance technique (6.5 H/M) a été approuvé par l'ONUDI sous financement du FNUDI. Depuis l'approbation du projet et malgré un contact régulier entre le Gouvernement de la Haute Volta et l'ONUDI, les autorités voltaïques n'ont pas été prêtes à recevoir l'assistance prévue.

A l'occasion de la visite de la mission de programmation de l'ONUDI, les autorités voltaïques et plus particulièrement le Directeur Général de la DGIA ont demandé que le projet soit réalisé dans les meilleurs délais. L'expert de l'ONUDI en matériaux de construction a donc eu des discussions avec les responsables au niveau de la DGIA et de la VOLBRICERAM et a fait une visite à l'usine. Les conclusions de ces contacts sont présentées ci-dessous :

La briquetterie qui a été établie en 1966 avec une capacité de production de 12,000 tonnes/an pour des produits divers en terre cuite tels que briques creuses, briques et carreaux représsés et claustras a, jusqu'à très récemment, été freinée dans ses opérations par des problèmes de technologie et de gestion. La production n'a guère excédé 6-8000 tonnes/an pendant cette période. Depuis à peu près un an, le volume de production a cependant sensiblement augmenté et correspond à l'heure actuelle (avec une production journalière d'environ 40 tonnes) à la capacité installée,

La qualité des produits est acceptable, bien qu'elle pourrait encore être améliorée. Cette amélioration pourrait être obtenue par l'exercice d'un contrôle de qualité plus strict dans les phases initiales de la production et par l'introduction de certaines nouvelles pièces d'équipement pour les opérations critiques dans la chaîne de production.

Le projet d'assistance déjà approuvé dont l'usine a demandé l'exécution le plus rapidement possible correspond bien aux besoins tels qu'ils ont été identifiés par la mission. L'usine a présenté une liste de matériel et d'outillage remise à jour et a demandé que la mission de l'expert en briquetterie qui est prévue dans ce projet ne soit effectuée qu'après l'arrivée de l'équipement sur place.

La première tâche pour l'ONUDI sera donc l'identification des fournisseurs du matériel demandé, l'évaluation des offres spécifiques en coordination avec les autorités voltaïques et, en fonction du ou des pays d'origine de l'équipement retenu, les contacts suivis avec les pays en question contribuant au FNUDI dans le but d'obtenir leurs approbations au financement du matériel par leurs contributions dans l'enveloppe financière des \$ 100,000 déjà approuvés en principe par l'ONUDI. Les autorités voltaïques ont été informées que les procédures pourraient prendre un certain temps et qu'il serait probablement trop optimiste d'attendre l'arrivée de l'équipement à Ouagadougou avant la fin de l'année 1982.

II - FABRICATION SEMI-INDUSTRIELLE DE RECIPIENTS EN VERRE

Dans le but de compléter une étude de factibilité pour une verrerie effectuée par un expert de l'ONUDI (projet SI/UPV/78/304) en 1980, le Bureau Voltaïque de la Géologie et des Mines (EUVOGMI) a demandé à l'ONUDI une évaluation de quelques gisements de sable, dolomite, feldspath et kaolin qui pourraient fournir des matières premières pour la production du verre. Une description détaillée des travaux a été présentée dans une lettre du 13 mars 1980 avec une estimation du coût total se montant à 14,256,250 FCFA. Le Gouvernement a demandé à l'ONUDI le financement de cette somme, des fonds à sa disposition.

Profitant de la présence de la mission, une réunion avec le Directeur Général de EUVOGMI et son personnel responsable a été convoquée le 17 septembre avec la participation de la DGIA et de l'ONUDI pour discuter les détails de l'offre présentée par le EUVOGMI.

La conclusion de cet entretien a été qu'un échantillonnage moins complet (une tranchée de 60 m remplacée par une ligne de puits) pourrait suffire pour le gisement de sable situé sur la route de Ouagadougou à 12 km à l'est de Bobo-Dioulasso et qu'on pourrait supprimer complètement l'échantillonnage dans le gisement de sable de Banfora. Tenant compte de l'augmentation des coûts depuis la préparation de l'offre originale en mars 1980, le Directeur Général du EUVOGMI a indiqué que le prix pour ce travail devrait se situer entre 12 et 13 millions FCFA à la condition que le travail soit entamé avant la fin de l'année.

L'ONUDI soumettra dans le plus bref délai des termes de référence révisés afin d'obtenir une nouvelle offre du EUVOGMI.

III - SOCIETE AFRICAINE DE REALISATIONS INDUSTRIELLES (S.A.R.I.)

La Société Africaine de Réalisations Industrielles a été établie avec une assistance de Taiwan et a commencé sa production de produits en verre au début de 1981. Elle produit également des lampes tempête complètes.

La section du verre utilise comme matière première principale des déchets de verre des deux brasseries qui sont disponibles dans une quantité d'environ 20 tonnes par mois et ajoute du sable local et un fondant importé. Pour la cuisson, on utilise un four à pot avec une marmite réfractaire ayant une capacité de 450 kg. La température de travail de la marmite est de 1200°C.

Le verre est recueilli manuellement et transféré à des machines semi-automatiques selon le procédé pressé-soufflé dans le cas des bocaux, des bouteilles et des verres pour lampes, et selon le procédé pressé pour des gobelets et des assiettes. Ces derniers produits n'ont pas encore été manufacturés par l'usine. La qualité des produits est assez médiocre à cause d'une technologie très simple.

Actuellement, la production de verre est arrêtée car les quatre marmites fournies à l'origine de la production sont fêlées à cause de refroidissements excessifs entre les coupures de courant et la mise en marche du groupe électrogène de l'usine.

Pour remédier à ce problème, il a été proposé d'installer un commutateur automatique évitant la nécessité de mettre le groupe électrogène en marche manuellement après chaque coupure de courant et la perte de temps inévitable que cela occasionne.

Le représentant de l'ONUDI a également proposé de faire analyser une marmite et de trouver un mortier réfractaire que l'on pourrait utiliser pour la réparation temporaire des marmites fêlées.

#### IV - SOCIÉTÉ VOLTAÏQUE DE REVÊTEMENTS SANITAIRES (SOVORES)

La Société Voltaïque de Revêtements Sanitaires a commencé sa production de carreaux céramiques en octobre 1980 avec une participation italienne de 46% du capital et sous la gestion de deux expatriés.

L'usine qui utilise exclusivement des matières premières voltaïques (deux argiles, un kaolin et du verre cassé) pour la pâte céramique mais importe la majorité des matières premières pour les émaux a une capacité de production de 100,000 tonnes/an de carreaux émaillés avec l'accent sur les mosaïques. Ce volume de production a été maintenu dès le début de l'opération mais à cause d'une chute marquée de la consommation des produits de matériaux de construction de ce type pendant les derniers mois (la vente ne dépasse pas 1000 tonnes/mois), l'usine a dû discontinuer la production le 1er juin.

La matériel de production est en très bon état d'entretien et l'usine ne semble pas avoir besoin d'une assistance extérieure. On doit remarquer seulement que la qualité des produits n'atteint pas le niveau international et qu'une amélioration à cet égard (particulièrement de l'homogénéité de la couche d'émail) pourrait permettre à l'usine de vendre ses produits à un prix plus élevé qu'à présent (4,500 FCFA/m<sup>2</sup>).

CALENDRIER DE TRAVAIL DE LA MISSION  
DE PROGRAMMATION ONUDI DU 9 AU 17  
SEPTEMBRE 1981

---

Mercredi 9/9/81

Matinée : - Visite au Ministre de l'Economie et du Plan  
- Visite au Ministre du Commerce de l'Industrie  
et des Mines (S.L.)

Après Midi

- 15h 30 Visite au PNUD

Jeudi 10/9/81

8 H. Visite à la zone industrielle de Kossodo  
15h 30 - Visite à l'OPEV

Vendredi 11/9/81

9H. Visite à la D.D.I.A.  
15H 30 Réunion PNUD - ONUDI

Lundi 14/9/81

9H. Réunion tripartite d'évaluation de l'OPEV (au Ministère  
du Commerce)

Mardi 15/9/81

Recontre Technique au niveau de la D.D.I.A. et de l'O.P.E.V.

Mercredi 16/9/81

9H. Réunion de Programmation (MEP - MCIM - PNUD - CNUDI)  
au Ministère de l'Economie et du Plan.

15H. Mise en forme du document final

Jeudi 17/9/81

Matinée : Réunion CNUDI/PNUD  
Réunion Interne entre Techniciens voltaïques.

Après midi : 16H. signature du document final.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

M. ZCUNGRANA Alexandre	Ministre de la Fonction Publique (remplaçant le Ministre de l'Economie et du Plan)
M. BARRY Djibrina	Ministre du Commerce, du Développement Industriel et des Mines

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN

M. BAMBA Jean Pierre	Secrétariat Général
M. BAYALA M.	Chef de Cabinet
M. DABIRE B.	Direction Programmation
M. OUEDRAOGO M.	Direction Programmation
M. PARE Cusmane	Direction Programmation
Mme KONE N. V.	Direction Coopération

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

M. ZANGA Bila Boubacar	Secrétaire Général
M. SABA B.	Directeur de Cabinet

DIRECTION GENERALE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT - DGIA

M. BAKYONO Innocent	Directeur Général
M. YAMECGO Ignace	
M. DIALLO Abdoul	
M. OUEDRAOGO Patrice	
M. DOUMBOUE Sylvain	
M. NARE Pierre	
M. YAURECGO	Directeur Promotion et Investissements
M. BANHORA Zama	Responsable du Service Agro-Industriel



RECAPITULATIF DES ACTIVITES ENVISAGEES PAR L'ONUDI EN HAUTE-VOLTA

POUR LA PERIODE 1982-86

I. Projets proposés pour financement sous le CIP

	<u>US\$</u>
- Projet No. 1 - Renforcement des entreprises industrielles voltaïques	1.500.000
- Projet No. 2 - Programme d'études de pré-investissement et de réalisations de projets industriels	600.000
- Projet No. 3 - Assistance à l'établissement d'un programme de promotion d'industries villageoises en Haute-Volta	400.000
- Projet No. 4 - Etablissement d'un Bureau d'information industrielle	200.000
- Assistance à la "Voltaïque du Métal"	A définir
	<hr/>
	TOTAL: 2.700.000

II. Assistance envisagée par l'ONUDI durant la période 1982-86 par financement hors CIP

	<u>US\$</u>
- Projets dont le financement est assuré	249.950
- Projets pour lesquels un financement est presque assuré	673.248
- Projets qui seront définis au cours de la période 1982-86 et pour lesquels l'ONUDI s'efforcera de trouver une source financière	

Dont éventuellement projet no. 5 "Développement de l'industrie des matériaux de construction dans les régions rurales"



